

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de publication : 09/03/26

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du jeudi 5 mars 2026



L'an deux mil vingt-six le cinq mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le 27 février 2026, se sont rassemblés en session ordinaire dans la salle du Conseil d'Administration du « CIAS Haut Val de Sèvre »

Nombre de membres en exercice : 21

Présents : Daniel JOLLIT, Président, Marie NAUDIN, Vice-Présidente, Jean-François RENOUX, Vice-Président délégué, Laurent BALOGE, Régis BILLEROT, Frédéric BOURGET, Bernard COMTE, Nathalie PETRAULT, Céline RIVOLET, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Jean-Luc BARBIER, Christian BOUTIN, Nathalie LACROIX-PHILIPPE

Excusés et Pouvoirs : Laetitia HAMOT, Chantal ARDOIN, Patricia CARRE, Véronique COTILLON, Christian HERAUD, Hélène SAINT LARY, Yolande VIELLARD, Evelyne PASSEBON

Secrétaire de séance : Jean-François RENOUX



Délibération N° 05-03-2026

CIAS HAUT VAL DE SEVRE - EHPAD LA CROIX D'HERVAULT - AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Suite à la présentation et à l'adoption de l'Etat Réalisé des Recettes et Dépenses (ERRD) 2025, le Président rappelle le résultat à affecter au titre de l'exercice 2025 :

Résultat d'exploitation de l'exercice 2025 (1)	Report à nouveau 2025 (2)		Résultat à affecter au titre de l'exercice 2025 (1+2)
	Report à nouveau excédentaire (Solde créditeur 110)	Report à nouveau déficitaire (Solde débiteur 119)	
-383 618.45 €	- €	425 162.36 €	-808 780.81 €

Le Président propose d'affecter ce résultat comme suit :
Affectation en report à nouveau (solde débiteur 119) : -808 780.81 euros

Le Conseil d'Administration, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à la majorité moins 1 vote contre (Jean-Luc BARBIER)

- **VALIDE l'affectation des résultats 2025 ;**
- **AUTORISE le Président à signer tout document à intervenir dans le règlement de ce dossier.**

Le Président,
Daniel JOLLIT

Le secrétaire de séance,
Jean-François RENOUX

